

Un colloque sur « La Santé à Bruxelles en 2050 » pour fêter les 50 ans d'implantation de UCLouvain à Bruxelles

En septembre 1974, la Faculté de Médecine de l'Université catholique de Louvain ouvrait les portes de ses auditoriums et inaugurait ses laboratoires de recherche à Bruxelles, sur le nouveau site de Woluwe. Les Cliniques universitaires Saint-Luc suivront dès 1976.

Cinquante ans plus tard, nous souhaitons célébrer l'impact de l'installation de l'université sur la santé des Bruxelloises et des Bruxellois, mais, bien au-delà d'un regard bienveillant sur un demi-siècle de contributions, nous souhaitons surtout imaginer l'avenir de la santé à Bruxelles en nous projetant en 2050. C'est bien le rôle de l'université de susciter la réflexion et de tenter d'influencer positivement les évolutions anticipées. C'est donc dans cet esprit que nous avons organisé un colloque intitulé « *La Santé à Bruxelles en 2050* », qui est la première des « *Rencontres bruxelloises de l'UCLouvain* » destinées à illustrer chaque année un apport de l'UCLouvain à la ville de Bruxelles.

En 2050, la santé des Bruxelloises et des Bruxellois, y compris leur santé mentale, tellement fragile aujourd'hui, ne dépendra pas uniquement d'un accès à des soins de première ligne ou des soins hospitaliers de qualité, renforcés par de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle et les objets connectés. Elle dépendra aussi d'une prise en charge optimale de multiples vulnérabilités, comme les inégalités sociales et économiques, l'inégalité des chances, la pauvreté, la migration, la culture, la langue et le genre. La santé des Bruxelloises et des Bruxellois en 2050 sera profondément impactée par les modifications de l'environnement, dont la crise climatique et les multiples expositions environnementales, mais aussi le bâti, les espaces verts et bleus, sans oublier la mobilité.

Nous devons donc dépasser le modèle biomédical pour l'inscrire dans une réflexion beaucoup plus vaste, réellement multi- et transdisciplinaire. L'UCLouvain souhaite contribuer à cette vision, forte de sa présence à Bruxelles, non seulement sur le site historique « santé » de Woluwe mais aussi les sites de Saint-Louis, avec ses facultés de sciences humaines, et de Saint-Gilles, avec sa faculté d'architecture.

Au-delà d'une discussion sur les constats d'aujourd'hui, les quelques textes qui suivent et résument le contenu des conférences plénières et des tables rondes, permettent de se projeter en 2050, en se concentrant sur la ville de

Bruxelles (avec toutes ses spécificités), pour que nous puissions contribuer à offrir, dans 30 ans, à toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois, une santé physique et mentale optimale, malgré les très nombreux défis qui nous attendent.

Vous lirez donc un texte du Professeur Robert Barouki sur « *L'exposome, le changement climatique et la santé* », des Professeurs Alain Loute et Benoît Macq sur les « *Enjeux éthiques et socio-techniques de l'intelligence artificielle en médecine* » et du Professeur Michel Dupuis intitulé « *En 2050, Bruxelles ne sera pas Babel. Ethique de l'organisation des soins intégrés* ». Nous vous proposons également un résumé des tables rondes « *Santé et vulnérabilités sociales* », présidée par la Professeure Sandy Tubeuf, « *Santé, savoir et professions* », présidée par le Professeur Dominique Vanpee, « *Santé et participation citoyenne* », présidée par la professeure Isabelle Aujoulat et « *Santé, lieux de vie et de soin* », présidée par la Professeure Chloé Salembier.

Ce colloque « La santé à Bruxelles en 2050 » n'eût pas été possible sans le soutien de l'UCLouvain, de la Professeure Françoise Smets (rectrice), du Professeur Vincent Blondel (recteur honoraire), de la Professeure Alexia Autenne (administratrice générale) et des nombreux·ses orateur·ices, modérateur·ices et participant·es. Qu'ils et elles soient chaleureusement remerciés·es. Ma gratitude s'adresse également à Madame Sophie Yernaux, Directrice administrative du Secteur des Sciences de la Santé, à Mesdames Dominique Hoebeke, Cassandra Jonckheere, Estelle Toscanucci et Monsieur Florian Sacréas de l'Administration des Relations Extérieures et de la Communication, à Madame la Professeure Sophie Thunus, Doyenne de la Faculté de Santé Publique, et à l'équipe de l'agence BE CULTURE. Je remercie enfin le Professeur Cedric Hermans, rédacteur en chef de Louvain Médical, d'avoir accepté de publier les *proceedings* de ce colloque.

Grâce vous toutes et tous, cette première Rencontre bruxelloise de l'UCLouvain consacrée à imaginer « La santé de Bruxelles en 2050 », restera comme un beau souvenir du 50^e anniversaire de l'implantation de l'UCLouvain dans la capitale.

Je vous souhaite une lecture stimulante !

Frédéric A. Houssiau
Professeur émérite de l'UCLouvain et président du colloque

LA LIBRE BELGIQUE

présen
LOU

La faculté de Médecine de l'U.C.L. s'installe à Woluwe-Saint-Lambert

Hier, aujourd'hui et demain

LAN mille quatre cent vingt-cinq. L'Université de Louvain ouvre ses portes aux premiers étudiants... Les deux professeurs de la toute jeune faculté de médecine font de même dans le cadre tout modeste de l'hôtel de Rodé puis des halles aux draps. Dès les premières heures, les étudiants se pressent. La plupart pour atteindre le baccalauréat, après deux années, et la licence, après quatre années. Le doctorat en médecine restait quant à lui peu couru. Seuls quelque 87 titres attribués en près de quatre siècles...

Aujourd'hui, les temps ont changé. Avec un corps professoral de plus de deux cents professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences, avec une population de 4.500 étudiants, la faculté de médecine ouvre un nouveau chapitre de sa déjà longue histoire. Un chapitre dont les premières lignes ont été écrites dans les années soixante.

C'est à ce moment, en effet, de 1963 à 1968 que les rues de la vieille cité universitaire connaissent les défilés tumultueux de cohortes humaines clamant le « Walen buiten ».

Les querelles linguistiques ont eu raison du maintien de l'Université catholique en terre flamande. La résignation doit faire place à la grande entreprise du futur : le déménagement de l'ensemble de la section française en Wallonie. Pour la plupart des Facultés, le choix se porte sur le plateau de Lauzelle, à quelques bornes de Wavre. Ce sera Louvain-la-Neuve. Pour la Faculté de médecine, par contre, le site de Woluwe-Saint-Lambert rallie les suffrages.

Un site qui, à vrai dire, était propriété de l'Université depuis 1963. Près de quarante-deux hectares de terrain y avaient été acquis à cette époque dans le but d'y ériger essentiellement un hôpital universitaire et d'y installer au minimum les doctorats en médecine, implantation qui fut autorisée par la loi sur l'expansion universitaire de 1965.

Bruxelles interdit

En fait, c'est au bourgmestre-sé-nateur Fallon que revient le mérite d'avoir proposé le site de Woluwe-Saint-Lambert à l'Université. Dès Noël 1967, le dynamisme et le sens prospectif du bourgmestre de la riante commune de la périphérie bruxelloise proposait un terrain vierge susceptible d'être cédé, à des conditions acceptables, à l'U.C.L. et ceci à l'occasion d'une rencontre fortuite avec le professeur Woltrin. Après son entrée au conseil d'administration de l'Université, celui-ci eut l'occasion de réaliser ce rêve.

Toutefois, une loi datant de 1911 interdisait l'accès de la capitale à l'Université de Louvain.

La nouvelle loi de 1965 donna après des marchandages politiques le feu vert à l'acquisition des terrains qui, à l'heure présente, couvrent une superficie de cinquante-trois hectares.

L'implantation dans la région est de la capitale répondait à un besoin urgent en matière hospitalière. Le sous-équipement se faisait sentir. Le choix de Woluwe-Saint-Lambert s'explique par le souci de ne pas marcher sur les « plates-bandes » de l'U.L.B., installée plus à l'ouest de Bruxelles.

Dès 1966, le site de Woluwe naît à la vie médicale. C'est l'ouverture de l'Ecole de santé publique qui, depuis lors, et sur ses 14.000 m² de superficie, ne cesse d'étendre son activité. Plus de quatorze mille enfants en âge scolaire s'y rendent

chaque année pour les traditionnels examens médicaux rendus obligatoires.

Le grand rendez-vous

En 1973, c'est au tour de l'Institut Paul Lambin, école de laborantines et de diététiciennes de s'y installer. Dès ce moment, les premières constructions de la zone sociale du site U.C.L. offrent le logement aux premiers résidents, un restaurant universitaire de deux cents places des locaux de cercles d'animation culturelle, une petite salle de sports et de gymnastique et la possibilité d'organiser des séances de cinéma, conférences ou débats dans un auditorio de cent cinquante places.

Enfin, c'est le grand rendez-vous de 1974. Septembre connaît l'arrivée de deux candidatures la deuxième et la troisième, en médecine et de la deuxième candidature en sciences dentaires. Un contingent de quelque 1.500 étudiants prennent ainsi possession du nouveau site.

D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà pris pour les prochains mois. Ainsi, et selon les prévisions, la population étudiante passera à 2.750 en 1975, avec le transfert du reste des candidatures et de l'Ecole de pharmacie, à 3.000 en 1976 et à 5.000 en 1977, au moment où un point final sera mis au transfert de la Faculté avec l'arrivée des doctorats, laquelle est tributaire de l'ouverture des cliniques universitaires Saint-Luc.

Dans l'attente et en préparation de l'ouverture de celles-ci, la polyclinique Saint-Luc s'est ouverte au printemps dernier, dans les locaux de l'Institut supérieur de nursing. Institut supérieur non universitaire qui n'entrera en fonctionnement que dans les prochaines années soit en 1977. D'ores et déjà pourtant, quelque septante étudiants du Centre de perfectionnement de l'As-

sociation catholique du nursing occupent plusieurs locaux de cet Institut.

Un programme encore chargé

La prochaine grande étape du transfert est donc ainsi liée à la mise en service du complexe hospitalier. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre de l'année 1975. Après une période de rodage de six mois, les cliniques ouvriront leurs portes au premier patient en juin 1976. On peut dès lors prévoir que les premiers étudiants de premier doctorat entreront dans les cliniques au cours du deuxième semestre de l'année 1976, le transfert des deuxième, troisième et quatrième doctorats étant planifié pour 1977. L'année 1976 verra quant à elle et, en outre, l'arrivée probable d'une population de l'ordre de 2.500 étudiants, issus de l'implantation sur le site de la section Education physique de l'Institut du Parnasse, de l'Institut catholique des hautes études commerciales (I.C.H.E.C.) et de l'Ecole Marie-Haps. Tout en ayant, pour certains d'entre eux tout au moins, des liens plus ou moins étroits avec la médecine, l'ensemble de ces Instituts contribuera à diversifier le milieu académique et social du site.

Plus tard, vers les années 1978-1980, deux extensions cliniques sont encore prévues. L'une d'elles, soit quelque 15.000 m², sera occupée par un centre de psychopathologie. La seconde, d'environ 16.000 m², sera affectée aux services de réhabilitation.

Bref, un programme chargé dont 1974 n'est en fait qu'une étape parmi d'autres, importantes encore et à venir. Une étape qu'il convient néanmoins de saluer puisqu'elle constitue en fait le premier transfert partiel de la Faculté plus que cinq fois centenaire.

Un Prix Nobel pour une rentrée

La cérémonie solennelle d'ouverture de l'année académique de l'université de Louvain aura lieu, ce vendredi, sur le nouveau site de Woluwe-Saint-Lambert, 51, avenue Emmanuel Moulier.

Le programme est le suivant :

16 h : messe concélébrée dans le hall des auditoires.

17 h : séance académique dans l'auditoire Pierre Lacroix.

Une installation de télévision en circuit fermé retransmettra la cérémonie dans d'autres auditoires à l'intention des

personnes qui ne pourraient pas prendre place dans la salle principale.

18 h : réception dans le hall des auditoires.

L'université de Louvain invite tous ses amis et la population bruxelloise à cette rentrée inédite. Ce sera notamment l'occasion de fêter le Prix Nobel de médecine attribué aux professeurs de Duve (qui installe ses laboratoires à Woluwe) et Claude (ce dernier va résider à Louvain-la-Neuve). Ce n'est évidemment pas tous les jours que l'attribution d'un prix Nobel coïncide avec une rentrée académique...

Bienvenue à l'U.C.L. !

L'INSTALLATION à Woluwe-St-Lambert des premiers étudiants de la Faculté de médecine de l'U.C.L. constitue l'aboutissement de plus de 10 ans de collaboration entre les autorités académiques et le pouvoir communal. C'est, en effet, en 1963 que l'U.C.L. acquiert plus de 40 hectares à Woluwe-St-Lambert en vue d'y implanter un ensemble hospitalier et les Facultés de médecine.

Cette acquisition et par la suite les études urbanistiques et architecturales, les problèmes d'implantation et d'intégration dans le tissu urbain, l'infrastructure socio-économique, culturelle et sportive ont fait l'objet d'une concertation permanente entre le collège échevinal et les responsables du site universitaire. Ce fut une magnifique aventure que nous avons vécue ensemble au jour le jour et qui débouchera demain sur une intégration totale entre une faculté de 6.000 étudiants, un hôpital universitaire de 901 lits et une collectivité de 48.000 habitants. Woluwe-St-Lambert se sent ainsi promue au rang de cité universitaire.

Dès le début, la volonté réciproque fut de supprimer tout esprit d'isolement et de ghetto. Le complexe universitaire s'inscrit dans le contexte communal et ses étudiants disposeront à part entière de l'équipement social, économique, culturel et sportif de la commune. Par contre, l'administration communale est intervenue financièrement et à titre de complémentarité pour la construction des crèches, piscines et des centres sportifs du site universitaire, qui seront ainsi également à la disposition de la population de Woluwe. Celle-ci se sentira chez elle dans l'ensemble construit à Chapelle-aux-Champs qui deviendra pour les habitants des quartiers avoisinants un centre fonctionnel et attractif nouveau avec sa station de métro « Alma », ses écoles primaires et gardiennes, ouvertes à tous, ses boutiques, ses restaurants, sa piscine, ses plaines de sport, ainsi que toute la zone sociale dont l'architecture et l'implantation, à première vue un peu disparates, donneront l'impression de retrouver l'atmosphère de nos vieilles cités.

En longeant la Woluwe, qui serpentera à nouveau à ciel ouvert entre l'avenue de Tervuren et Kraainem, les promeneurs, après avoir dépassé le château Malou et le Lindekemalemolen, aborderont les zones vertes du site universitaire s'étendant sur ± 13 hectares, entre le Moulin à Vent et la vieille ferme brabançonne 't Hof ter Musschen.

Il faut se réjouir que Woluwe-St-Lambert, qui était totalement dépourvu d'établissements de soins et de lits d'hôpital, disposera dans quelques mois, lors de l'ouverture des cliniques universitaires, du complexe médical le plus important de la capitale, équipé suivant les meilleures techniques nouvelles et desservi par un corps de médecins et d'auxiliaires médicaux qui ont fait la renommée de notre pays. Sur la base d'une convention conclue entre le Conseil communal et la Faculté de médecine, les habitants de Woluwe bénéficieront d'une priorité absolue pour l'accès aux cliniques universitaires, et la gratuité totale des soins et des médicaments sera assurée à tous ceux dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond.

Peut-être certains esprits chagrins considéreront-ils que l'U.C.L. à Woluwe sera source de charges nouvelles pour le contribuable communal et qu'en outre, sur les 45 hectares du site universitaire, il ne se trouvera pas de nombreux nouveaux citoyens pour contribuer aux charges communes. Que ces esprits chagrins se rassurent. Cette charge nouvelle et ce manque de recettes potentielles sont largement compensés par la mise à la disposition des habitants d'une infrastructure médicale et paramédicale remarquable, assortie d'un centre de secours urgents parfaitement équipé et la possibilité de plusieurs centaines d'emplois nouveaux. En outre, l'arrivée de ces milliers d'étudiants infusera un climat jeune et dynamique à une collectivité locale qui a été toujours très ouverte à tous les nouveaux problèmes sociaux et culturels.

On prévoit que chaque jour le site universitaire nécessitera, lorsqu'il sera complètement fonctionnel, une mutation de quelque 20.000 personnes. Souhaitons que les projets d'infrastructure routière et de transports en commun, programmés à cette fin, puissent être achevés au plus tôt.

Bienvenue aux étudiants de l'U.C.L., Woluwe-Saint-Lambert vous accueille chaleureusement.

Donald FALLON,
Sénateur-bourgmestre de
Woluwe-Saint-Lambert.

La réponse au défi d'une société en mutation

PEU de Facultés, dans l'histoire, ont eu la fortune de devoir sortir de leurs murs et traditions séculaires pour renaître aussitôt avec une vitalité accrue. L'extraordinaire de l'événement doit être l'occasion d'une réflexion. Restituer la Faculté de médecine dans un nouvel univers géographique doit être l'occasion aussi de la restituer — pour la mieux insérer — dans le cadre plus vaste et plus complexe d'une société en proie à une mutation tourmentée.

Or, la médecine précisément — et d'une manière plus générale les soins de santé — la science médicale et, par-delà, la société elle-même, sont en accusation pour la conception qu'elles se font de l'homme, de sa santé ou de son bien, et pour la manière dont elles interfèrent dans le monde privé de chacun et dans la relation entre le malade, la souffrance et la mort.

Sous le titre « Médecine, quatrième pouvoir », E. MOUNIER s'inquiétait, voici vingt ans déjà, des pouvoirs de plus en plus considérables que la science donne à l'homme sur les choses et sur l'homme même. Ne va-t-on pas jusqu'à demander au médecin de se prononcer sur la responsabilité d'un délinquant?

Plus récemment, on a dénoncé comme iatrogénique par excellence la dépossession du malade de sa propre douleur et l'affaiblissement de son pouvoir propre de résistance à la maladie et à la mort par la dépendance psychique et physique qu'entraînent pour lui l'hyperinstitutionnalisation et l'hypertechnicisation des soins (ILLICH).

Quant à la science, elle est accusée de s'être égarée lamentablement dans le démontage minutieux de la machine humaine en s'interdisant, faute d'une conception ontologique de la nature et de son but, d'en comprendre le sens (R. THOM).

La virulence de telles accusations mérite que l'on s'y arrête et que l'on en tire le fruit.

Il est vrai que le médecin dispose aujourd'hui de pouvoirs de plus en plus exorbitants et qu'il lui est demandé d'en faire usage parfois au-delà de ce qu'il souhaiterait lui-même. Sa probité, sa lucidité et son indépendance d'esprit doivent en être doublées.

Il est vrai que l'institutionnalisation des soins de santé et le progrès apparemment indéfini des thérapeutiques ont engendré indûment le mythe de la suppression de la maladie, de la vieillesse et de la mort. Vrai aussi que l'excès de technicité risque de dépersonnaliser les soins, d'angoisser le malade et d'entraver sa liberté. Raison de plus pour restaurer le dialogue entre soignant et soigné, afin que l'un ne reste pas le grand-prêtre d'une science ésotérique, et que l'autre, comprenant et collaborant, se fasse l'artisan de sa propre guérison et garde plus de sérénité.

Il est vrai, enfin, que la science, par son hyperspécialisation, risque de désinsérer son objet hors de son véritable but : une meilleure compréhension de l'homme.

Ayant compris ceci, la seule attitude valable ne peut être que de faire face sur tous les fronts : l'enseignement, la recherche, les soins. La prévention aussi. Que l'ENSEIGNEMENT de la médecine et de toutes les disciplines paramédicales doive être de qualité est une évidence, mais il est indispensable qu'il se hausse du niveau de l'information à celui de la formation humaine globale. Que cet enseignement et la quête constante de moyens de soulager ou de prévenir la maladie doivent être alimentés par une RECHERCHE DE POINTE, tant dans le domaine des sciences fondamentales que des sciences cliniques, ne fait pas le moindre doute, quoi qu'on en dise. C'est l'esprit qui doit en être élargi. Quant aux SOINS, ils doivent bénéficier de la qualité des deux précédents et allier les audaces de la technique au respect de la liberté et de la personne. Enfin, et peut-être n'y songe-t-on pas assez, il incombe aux médecins aussi de collaborer par leur vigilance et leurs avertissements à la PROTECTION collective du milieu et des conditions de vie dans le monde des bien-portants.

Qu'une médecine humaniste puisse relever le défi n'est pas nécessairement utopique.

Qu'une Faculté nouvelle puisse se consacrer à cette tâche n'est certainement pas un vœu pieux.

M. MEULDERS,
Doyen de la Faculté de médecine,

La version complète du Supplément de La Libre Belgique du 18 octobre 1974 est disponible sur le site de Louvain Médical (www.louvainmedical.be) comme un document PDF de 43,9 Mo.

L'auteur remercie Monsieur Pol Lardinois de lui avoir fait connaître le document d'archive de La Libre Belgique.

